

**Présents :** Mme Touzet (APEIU), Mme Nion (APEIU), Mme Quris (APEIU), Mme Sartres (APEIU), Mme AMADEI (APEIU), Mme Bouler (APEIU), Mme Albenne (FCPE), Mme Fremaudeau (FCPE), M. Amadéi (FCPE), Mme Lagroue, Mme Esquembre, Mme Calas, Mme Cros, Mme Argaut, Mme Joudiou, Mme Triby, Mme Aujard, M. Chéret, M. Bonnevie (enseignants) et Mme Puntill (directrice et enseignante), Mme Toulze (adjointe Enfance/Jeunesse), M. Gonzales (Directeur ALAE) et M. Péré (Maire).

**Excusés :** Mme Combes-Sézille (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme Celka (APEIU) et M Chéret (enseignant)

*Début du conseil d'école à 17h30*

**Présentation de l'école :** 255 élèves répartis en 10 classes simple niveau (CP 25 et 26 / CE1 28 et 27 / CE2 27 et 28 / CM1 25 et 25 / CM2 22 et 22). Les horaires sont 9h-11h45 tous les matins sauf le mercredi 9h-12h. Les horaires l'après-midi sont 13h45-16h30 le mardi, jeudi et vendredi et les cours se terminent à 15h30 le lundi pour laisser place aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires). L'anglais est enseigné à partir du CP avec une progressivité en fonction de l'âge.

**Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :** Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement et ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 11h45 à 12h15 (organisation décidée en conseil des maîtres en début d'année scolaire) durant 24 semaines. Les APC s'adressent à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants. L'enseignant(e) de chaque classe dresse la liste des élèves qui vont en bénéficier, en accord avec les parents. Ces activités changent à chaque période en fonction de l'émergence de besoins nouveaux. Les APC permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés ponctuelles dans leurs apprentissages, une aide au travail personnel et la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école (complémentarité des parcours linguistiques, sportifs, artistiques et culturels des élèves).

**Organisation du temps scolaire (semaine de 4 jours ou de 4 jours et demi) :** Ce sujet avait déjà été débattu et voté lors du 3<sup>ème</sup> conseil d'école de 2016-2017. Toutefois, il est remis à l'ordre du jour du conseil d'école suite à la demande des services académiques. La mairie et les associations de parents d'élèves ont mis en place un sondage auprès des parents d'élèves de la commune durant les vacances de Toussaint. Pour l'instant, il y a moins de 50% de votes et les résultats seront connus pour la réunion d'information des parents organisée (comme tous les ans) par la mairie le 22/11. La mairie précise que la semaine de 4 jours sera étudiée si les conseils d'école et cette consultation montrent une demande importante en ce sens. Si la semaine de 4 jours était retenue, le nombre des places à l'ALSH du mercredi matin ne pourrait pas être supérieur nombre actuel (120 en élémentaire et 80 en maternelle). Les parents devraient alors trouver une solution de garde. Le conseil d'école vote pour le maintien de la semaine de 4 jours et demi par 16 voix pour et 4 abstentions.

**RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) de circonscription :** il est composé de quatre psychologues et d'un maître E dont les interventions sont décidées par Madame l'Inspectrice au regard des besoins et des priorités. La prise en charge individuelle par le maître E n'est que partiellement possible. Ils se tournent davantage vers un accompagnement de dispositifs à mettre en place par les enseignants. Mme Gervain, psychologue scolaire, est rattachée à l'école et intervient dans certains cas. Mme Calvet (aide pour les difficultés d'apprentissages) intervient après information des familles pour aider des élèves. Cette année, la mairie a acheté les dernières versions des tests mesurant le Quotient Intellectuel Total (test WISC-V) pour les enfants de 6 à 13 ans pour une valeur de 1 860 € (en plus du budget de fonctionnement alloué au Rased tous les ans). Mme Gervain et l'équipe enseignante remercient la mairie.

**Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :** en cas d'accident majeur nécessitant un confinement, les élèves sont réunis dans le bâtiment principal. Un exercice annuel commun avec l'école maternelle, et auquel les représentants de la mairie et des parents d'élèves seront invités, aura lieu en cours d'année. A cette occasion une plaquette d'information sera distribuée aux familles. Un autre exercice commun avec la maternelle concernant plus particulièrement le risque d'intrusion aura lieu le 08 novembre. Les exercices sur le risque d'intrusion menés les années précédentes ont été bien vécus par les élèves. Ils ont par contre montré des difficultés pour la transmission efficace du signal ainsi que des problèmes pour la fermeture des portes des classes. Ces problèmes ont été signalés à la mairie et sont en attente de résolution.

**Règlement intérieur de l'école :** inspiré du règlement départemental, il est lu et voté à l'unanimité.

**Projet d'école :** notre projet d'école pour 2014-2018 s'intitule « Réussir en s'ouvrant aux autres et au monde ». Les trois axes de ce projet sont : conforter les apprentissages fondamentaux et élever le niveau de tous (passage à l'écrit avec la création d'un blog d'école et méthodologie), bien vivre à l'école (prévention de l'incivisme, chorale d'école, lutte et prévention du harcèlement, propreté de l'école/sensibilisation au développement durable), et ouverture sur le monde pour favoriser l'accès à une culture commune pour tous (initiation à une langue étrangère, initiation aux technologies informatiques et de communication, éducation à la sécurité routière/APER, volet artistique et culturel). L'utilisation de l'ENT Beneylu School nous permet de valider les compétences du référentiel de compétences informatiques. Ce projet d'école se termine en 2018 et un bilan sera réalisé en cours d'année pour permettre l'écriture du projet d'école 2018-2022.

**Liaison avec le collège :** Le conseil école-collège peut concerner toutes les classes de la petite section à la 3<sup>ème</sup>. Il se réunit deux fois par an (en septembre et juin le plus souvent) et il établit un programme d'actions dans le cadre du projet d'école. Les classes de CM2 ont l'occasion de rencontrer pour la 1<sup>ère</sup> fois les classes de 6<sup>ème</sup> lors du cross du collège (19/10). La classe de CM2B va avoir un échange en français avec une classe de 6<sup>ème</sup> (correspondance, envoi de productions d'écrits et rencontre). La classe de CM2A est en attente d'un partenariat avec une classe de 6<sup>ème</sup>. Les classes de CM2 iront visiter le collège en fin d'année scolaire (séance de questions/réponses, 2 heures de cours comme des élèves de 6<sup>ème</sup> de début d'année, visite du CDI, repas au self, rencontre des correspondants et discours de Mme la Principale). La commission de liaison CM2- 6<sup>ème</sup> se réunit en fin d'année (lors de la visite du collège) : elle permet la présentation des élèves qui vont passer au collège et plus précisément des élèves à besoins particuliers : continuité APC/AP, suivi des PPPE, etc.

**Bilan et perspectives d'utilisation de l'interface numérique ENT :** L'ENT Beneylu School est utilisé diversement selon les classes en fonction de l'âge des élèves mais également des projets des classes et des capacités des enseignants. Les classes de cycle 3 utilisent beaucoup plus cet outil (fonctions cahier de texte, blog, calendrier, messagerie ou profil par exemple). L'ENT n'est pas utilisé par tous les parents : beaucoup ne le fréquentent pas et seuls quelques élèves l'utilisent en dehors des moments de classe. L'équipe enseignante

souhaite donner plus de place à cet ENT en y mettant des documents et en s'en servant pour communiquer avec les familles. Pour l'utilisation en classe grâce à la classe mobile achetée par la mairie l'an dernier, l'école rencontre des problèmes liés à la connexion internet qui ne fonctionne pas quand les 15 ordinateurs sont branchés. Une demande auprès de la maintenance informatique a été faite mais il semble que le débit internet ne soit pas suffisant.

**Bilan festivités 2017-2018 :** L'an dernier, le loto a rapporté 4 064,47 € (soit 15,94 €/élève) et la kermesse de fin d'année a rapporté 1 500,59 € (soit 5,88 €/élève) : ces deux événements permettent d'organiser des sorties ou d'assister à des spectacles. Cette année encore, l'APEIU organise une opération de vente de chocolats et de sapins de Noël au bénéfice de la coopérative scolaire.

**Festivités 2017-2018 :** la kermesse de Noël aura lieu mardi 19 décembre à partir de 17h30. Les enfants assisteront à un spectacle de magie à la grande halle offert par la coopérative scolaire le mardi 19/12 au matin. Le loto aura lieu vendredi 12 janvier au soir et l'équipe de bénévoles qui l'organise aura besoin de tous les volontaires pour faciliter le bon déroulement de cette soirée. La date de la kermesse de fin d'année n'est pas encore fixée.

**Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE :** L'école dispose de fonds permettant la mise en œuvre de projets pédagogiques (sorties, spectacles, projets, ...). Ces fonds proviennent de la participation généreuse des familles en début d'année, de la vente des photographies scolaires, du loto, des bénéfices de la kermesse et de la subvention accordée par la mairie. Les comptes sont vérifiés et validés chaque année par les enseignants, des représentants de parents d'élèves et l'OCCE de la Haute-Garonne. La participation demandée en début d'année est facultative et le montant est laissé à l'appréciation des familles. Toutefois, un montant indicatif harmonisé avec l'école maternelle, et nous semblant raisonnable par rapport aux projets de l'année, est suggéré.

Le tableau suivant indique les derniers mouvements sur le compte de la coopérative scolaire :

	CRÉDIT	DÉBIT
<b>Solde précédent au 31 août 2017</b>	<b>1 544,34 €</b>	
Participation des parents (rentrée)	4 220 €	
Sorties scolaires		1 044,40 €
Transports sorties scolaires		702 €
Projets (sciences, anglais, arts plastiques, etc.)		249,48 €
Adhésion OCCE 31 2017/2018		616,77 €
<b>Solde au 07/11/17</b>	<b>3 650,65</b>	

**Etat des lieux des petits travaux sur le groupe scolaire :** les aménagements de la cour de récréation demandés sur le budget investissement 2017 sont en cours de réalisation : 2 billodromes + 2 tables pique-nique ont été installés et 4 bancs devraient être livrés prochainement. La demande pour protéger la rambarde de la cantine (plaques de plexiglas pour éviter l'escalade) est prise en compte et en attente de réalisation. Il y a des problèmes récurrents de chauffage (pannes, parties du bâtiment non chauffées). La mairie a installé des robinets thermostatiques aux radiateurs et la chaudière des salles ALAE, motricité et CE1B a été changée. Toutefois les problèmes perdurent, le bâtiment principal n'a pas de chauffage depuis 2 jours et la société chargée de la maintenance ne donne aucune indication à propos de la réparation. M le Maire indique que cette société sera contactée afin que la réparation ait lieu dans les plus brefs délais. Le projet de pergola à l'entrée de l'école pour protéger parents et enfants du soleil et de la pluie est très difficile à mettre en place (accès pompiers, problèmes techniques). Comme cette pergola n'est pas indispensable, il est décidé à l'unanimité que le projet est abandonné.

**Communication école/familles (utilisation du fichier mairie des adresses électroniques des parents) :** Afin de rendre la transmission de l'information plus efficace et éviter le gaspillage de papier, les associations de parents d'élèves suggèrent qu'un fichier des adresses électroniques des parents d'élèves soit utilisé pour faciliter la communication école/familles. Les représentants de la Mairie indiquent que le fichier de l'Espace Famille ne peut être utilisé car l'autorisation de le communiquer à l'école n'a pas été demandée aux familles. L'équipe enseignante souhaite mettre en avant l'ENT de l'école mais propose que chaque enseignant complète une liste de diffusion commune à partir des fiches de renseignements remplies par les familles en début d'année.

**Cantine :** Les associations de parents d'élèves proposent que la commission cantine ait lieu le mercredi après-midi, les parents seront peut-être plus disponibles pour y participer. Cette demande est accueillie favorablement par la mairie qui en prend note. Les associations de parents d'élèves souhaitent également qu'une diététicienne explique les menus aux enfants et écoute leurs propositions. L'intervention d'une diététicienne est payante et la mairie s'investit déjà dans le projet des petits déjeuners à destination des GS et des CP. De plus ces problématiques sont traitées par les animateurs ALAE dans le cadre des TAP. Un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire est également mené sur les temps cantines par les animateurs ALAE dans tous les groupes scolaires. Des enfants arrivent à la cantine en n'ayant pas faim car ils ont goûté lors de la récréation (parfois avec un goûter trop important ou déséquilibré). De même l'après-midi de nombreux enfants goûtent à la récréation puis à l'ALAE. Le goûter lors des récréations du matin et de l'après-midi est fortement déconseillé car il soit s'écouler 4 heures sans grignotages entre les repas. Le conseil d'école décide à l'unanimité de faire un test en février, mars et avril : les goûters seront interdits aux récréations du matin (10h30) et de l'après-midi (15h15). Les enfants qui resteront à l'ALAE pourront goûter à 16h30. Cette décision sera accompagnée par un projet pédagogique concernant toutes les classes en décembre et janvier sur le petit déjeuner avec des renseignements sur la composition d'un petit déjeuner équilibré et des « dégustations ». Des mots explicatifs à destination des familles seront diffusés dans les cahiers de liaison en décembre et janvier.

**TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :** Les représentants de parents d'élèves demandent si les TAP sont toujours proposés. En effet, les enfants n'ont pas choisi d'activités comme lors des périodes précédentes et les activités proposées l'ont été uniquement par des animateurs ALAE comme pour les temps d'ALAE des autres jours de la semaine. Les représentants de la mairie indiquent que les TAP sont inscrits dans le PEDT (projet éducatif territorial) et l'organisation restera identique jusqu'en juin 2018. Le directeur de l'ALAE assure que les enfants pourront de nouveau s'inscrire à des activités pour la période 2. Actuellement les activités sont faites essentiellement par les animateurs dont c'est le métier. Les bénévoles sont peu nombreux et ils proposent leurs animations à tour de rôle à toutes les écoles.

**Demande de création d'une newsletter trimestrielle :** L'APEIU propose de créer une newsletter trimestrielle pour informer les familles des menus cantine, des sorties, etc. Les représentants de la Mairie remarquent que les menus cantine sont affichés et également disponibles sur l'Espace Famille et l'appli L'Union Connect. De même, l'équipe enseignante indique que les sorties et projets sont

communiqués aux familles dès que les dates sont connues (plusieurs classes utilisent d'ailleurs l'ENT pour cela). Si les associations de parents souhaitent mettre en place une newsletter, cela permettra de regrouper les informations mais cela risque d'être redondant tout en nécessitant beaucoup de travail.

**Informations Mairie :** Le CLAS (Contrat local d'accompagnement scolaire) mis en place par la Mairie en partenariat avec la CAF est en fonction depuis le retour des vacances de Toussaint. Cette opportunité a été proposée par les enseignants aux familles de 8 élèves. Un premier bilan sera réalisé au second conseil d'école après 3 mois de fonctionnement. La mairie a organisé une réunion avec les 6 directrices d'école pour chercher des solutions durables et raisonnables aux problèmes de chaleur rencontrés. Une réflexion est en cours.

*Fin du conseil d'école à 19h40. Prochain conseil d'école le 06 février 2018 à 17h30*

La secrétaire de séance, Mme Joudiou



La directrice, Mme Puntil

